



DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
Mairie de Saint-Joseph

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Compte rendu de séance

L'an deux mil dix-sept et le vendredi 30 juin, à 17h50, s'est réuni le Conseil Municipal, convoqué par arrêté préfectoral n°2017-091, sous la présidence de M. Simon MORIN, 1^{er} Adjoint assurant l'intérim du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE, absent, sur l'ordre du jour suivant :

Désignation des **suppléants** appelés à remplacer les **délégués titulaires de droits**, pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017, en cas d'empêchement.

Etaient présents :

M. MORIN Simon ; Mme Jeannette CRAMER ; M. Romuald JEANNE-ROSE ; Mme Arlette CALVEYRAC ; Mme Valentine BELLIARD ; M. Georges ZAIRE ; Mme Lysiane THALY-PONTAT ; Mme Agnès GOLVAT ; M. Mathurin BASTE ; M. Laurent BOLO ; M. Fred VERIN ; Mme Marie-Claire AGEE ; Mme Jocelyne MARIE-JOSEPH ; Mme Elise GRUTUS ; M. Jean-Marc COURTINARD ; M. Adrien JOSEPHINE ; M. Hubert BAUBANT ; M. Charlery CHARLEC ; Mme Olive DUPUY

Procurations :

M. Athanase JEANNE-ROSE ; M. Éric NOLEO ; Mme Raymonde ROBAR

Absents :

Mme Manuela MONDESIR ; Mme Marie-Yolaine JOISIN ; M. Raymond NAPOLI ; Mme Nicole LIPAN ; M. Honoré SOLBIAC ; M. Michel CARIN ; Mme Youli DANGLADES ; M. Claude-Henry PETIT ; M. Camille MARLET ; Mme Marie-Josée LAMAIN ; Mme Thérèse ARNETON

Le Maire déclara la séance ouverte, après avoir constaté que le quorum était atteint.

Il rappela qu'il s'agit d'une convocation du Préfet à cette date impérative du 30 juin, laquelle date s'impose à tous les conseils municipaux.

Le conseil procéda à la mise en place du **bureau électoral**, composé de :

- Président : M. Simon MORIN
- Membres présents les plus âgés : MM. Hubert BAUBANT et Charlery CHARLEC,
- Membres présents les plus jeunes : Mmes Agnès GOLVAT et Olive DUPUY.

Le secrétariat de la séance du conseil municipal est assuré par Mme Jocelyne MARIE-JOSEPH.

Les conseillers municipaux sont alors invités à présenter les listes de candidats aux fonctions de suppléants, lesquelles doivent comprendre au maximum 9 noms, alternativement composées d'un candidat de chaque sexe.

La liste « **Liste Progressiste Joséphin** » est la seule liste de candidats déclarée.

La lecture d'une synthèse des opérations présidant à cette séance de désignation des suppléants a été faite par M. Romuald JEANNE-ROSE, 3^{ème} Adjoint au Maire, suivie du vote qui a eu lieu à bulletin secret, avec urne, sans débat.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Votants : 22
- Bulletin blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 19.

Quotient électoral : 2,11 (suffrages exprimés divisé par nombre de mandats)

La liste « **Liste Progressiste Joséphin** » composée de :

- 1 MARIE-MAGDELEINE Ernest
- 2 LAMARTINIERE Régine
- 3 LAUREAT Michel Colombe
- 4 CRAMER Marie-Josée
- 5 MIEVILLY Patrick
- 6 CHANTEUR Geneviève, née LEDOUX
- 7 LUC-CAYOL André
- 8 MERTON Lise
- 9 AUGUSTIN Justin Marie-Joseph

ayant obtenu la totalité des suffrages exprimés, soit 19 voix, a emporté les 9 mandats de suppléants et a été **proclamé élu**.

Aucun refus d'exercice de son mandat de suppléant n'ayant été exprimé, la séance a été levée à 19h00.

Vu pour être affiché le mardi 04 juillet 2017, conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du CGCT.

Le Maire



Pour le Maire,
et par délégation
le 1^{er} adjoint

Simen MORIN